



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

**DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT**

**PROGRAMME D'EAU POTABLE ET  
D'ASSAINISSEMENT POUR LE MILLENAIRE**



# Plan d'Action de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural

## RAPPORT FINAL

**Dr. Bécaye Sidy DIOP**

Expert Eau - Assainissement - Environnement

Tél. : +221 77 638 60 75

Email : becaye.diop@gmail.com



Avec le concours de la Banque Africaine de Développement

Mai 2016



# **Plan d'Actions de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural**

## **RAPPORT PROVISOIRE**

Ce rapport a été rédigé par :

**Dr. Bécaye Sidy DIOP**

Expert Eau - Assainissement - Environnement

Tél. : +221 77 638 60 75

Email : becaye.diop@gmail.com

Avec la collaboration de :

**Awa Thiam DOUCOURE**

Expert en Communication et Marketing

Tel: +221 77 807 37 47

E-mail: wardasn@gmail.com

&

**Almamy SAGNA**

Expert en Mécanismes de Financement Inclusifs

Tel : +221 77 638 33 11

Email: almamy.sagna@gmail.com

## SOMMAIRE

---

|  |    |
|--|----|
| <b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....  | 2  |
| <b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....  | 3  |
| <b>LISTE DES FIGURES</b> .....   | 3  |
| <b>1. Contexte</b> .....   | 4  |
| <b>2. Méthodologie</b> .....   | 4  |
| <b>3. Grandes orientations du Plan d'Action de la SNAR</b> .....                       | 6  |
| 3.1. Grandes orientations du PA SNAR pour l'établissement des conditions cadre.....    | 6  |
| 3.2. Grandes orientations du PA SNAR pour le développement de l'offre .....            | 7  |
| 3.3. Grandes orientations du PA SNAR pour la génération de la demande.....             | 8  |
| 3.4. Grandes orientations du PA SNAR pour un mécanisme de financement durable.....     | 9  |
| 3.4.1. L'approche "social business" : une alternative à l'approche "projet" .....      | 9  |
| 3.4.2. Subvention du coût de la toilette .....   | 11 |
| 3.4.3. Quelle place pour les plus pauvres dans le "social business" ? .....            | 13 |
| 3.4.4. Quels types de subventions dans le "social business" ?.....                     | 13 |
| 3.4.5. Quelles sources de financement pérenne de l'assainissement rural ?.....         | 13 |
| 3.4.6. Quel devenir pour les budgets étatiques dans le "social business" ?.....        | 14 |
| 3.4.7. Implication du secteur privé dans l'assainissement rural .....                  | 14 |
| 3.4.8. Business Model innovant et Durable .....  | 16 |
| <b>4. Coût, sources de financement et programmation des activités du PA SNAR</b> ..... | 18 |
| 4.1. Nombre d'ouvrages prévus par le PA SNAR.....                                      | 18 |
| 4.2. Coût du Plan d'action de la SNAR.....   | 19 |
| 4.3. Sources de financement du Plan d'action de la SNAR .....                          | 20 |
| 4.4. Plan d'action décennal de mise en œuvre de la SNAR .....                          | 23 |
| 4.5. Plan d'Action Prioritaire de mise en œuvre de la SNAR .....                       | 27 |
| <b>Conclusion</b> .....  | 29 |
| <b>ANNEXES</b> .....   | 31 |

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

---

|           |   |
|-----------|---|
| ACMU      | : Agence de la Couverture Maladie Universelle   |
| ATPC      | : Assainissement Total Piloté par la Communauté   |
| BCI       | : Budget Consolidé d'Investissement   |
| CC-PEPAM  | : Cellule de Coordination du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire                                   |
| CL        | : Collectivité locale   |
| CMU       | : Couverture Maladie Universelle  |
| CSV       | : Caisse de Solidarité Villageoise  |
| FDAR      | : Fonds de Développement de l'Assainissement Rural  |
| FGAR      | : Fonds de Garantie pour l'Assainissement Rural   |
| GIE       | : Groupement d'Intérêt Economique   |
| H&A       | : Hygiène et Assainissement   |
| IEC       | : Information - Education - Communication   |
| IMF       | : Institution de Micro Finances   |
| LPSD      | : Lettre de Politique Sectorielle de Développement  |
| MCDAR     | : Mécanisme Communautaire de Développement de l'Assainissement Rural  |
| MEF       | : Ministère de l'Economie et des Finances et du Plan  |
| MEN       | : Ministère de l'Education Nationale  |
| MHA       | : Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement   |
| MSanté    | : Ministère de la Santé   |
| ONG       | : Organisation Non Gouvernementale  |
| PASEPAR   | : Programme d'Amélioration du Service de l'Eau Potable et de l'Assainissement Rural   |
| PA SNAR   | : Plan d'Action de mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Assainissement Rural   |
| PAP SNAR  | : Plan d'Action Prioritaire de mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Assainissement Rural                                 |
| PEPAM UE  | : Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire- Union Européenne  |
| PNB       | : Programme Nationale Biogaz  |
| PNMAR     | : Programme National de Marketing de l'Assainissement Rural   |
| PNRC      | : Programme National de Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, des collectivités locales et du secteur privé |
| PSEA      | : Projet sectoriel en eau et assainissement   |
| PTF       | : Partenaire technique et Financier   |
| RAC PEPAM | : Revue Annuelle sectorielle Conjointe du Programme d'Eau Potable et d'Assainissement pour le Millénaire                      |
| S&E       | : Suivi et évaluation   |
| SNAR      | : Stratégie Nationale d'Assainissement Rural  |
| SNAU      | : Stratégie Nationale d'Assainissement Urbain   |
| SNH       | : Service National d'Hygiène  |
| SPEPA     | : Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement  |
| TDR       | : Termes de référence   |

## LISTE DES TABLEAUX

---

|             |  |    |
|-------------|--|----|
| Tableau 1.  | Synthèse des principaux résultats et recommandation des entretiens avec les acteurs et de l'atelier d'élaboration du PA SNAR ..... | 5  |
| Tableau 2.  | Base de calcul pour l'estimation du nombre de toilettes à réaliser dans le cadre du PA SNAR.....                                   | 18 |
| Tableau 3.  | Budget global du Plan d'action de mise en œuvre de la SNAR.....  | 19 |
| Tableau 4.  | Evolution et sources de financement du coût-programme de la toilette.....  | 22 |
| Tableau 5.  | Niveau de contribution des acteurs de l'assainissement individuel dans le cadre du PA SNAR.....                                    | 23 |
| Tableau 6.  | Plan d'Action pour la mise en œuvre de la SNAR .....   | 24 |
| Tableau 7.  | Plan d'Action pour la mise en œuvre de la SNAR .....   | 25 |
| Tableau 8.  | Plan d'Action pour la mise en œuvre de la SNAR .....   | 25 |
| Tableau 9.  | Plan d'Action pour la mise en œuvre de la SNAR .....   | 26 |
| Tableau 10. | Plan d'Action Prioritaire pour la mise en œuvre de la SNAR .....   | 28 |

## LISTE DES FIGURES

---

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Figure 1. | Eléments de l'approche "projet".....   | 9  |
| Figure 2. | Eléments de l'approche "Marché".....   | 10 |
| Figure 3. | Approche "Social Business" .....   | 10 |
| Figure 4. | Une autre forme de subvention .....  | 11 |
| Figure 5. | Structure du coût de la Toilette VIP   |    |
| Figure 6. | Baisse du coût de la toilette via la baisse du coût des intrants et du transport ..... | 12 |
| Figure 7. | Divers acteurs privés sur le marché de l'assainissement.....                           | 15 |
| Figure 8. | Business Model multi-acteurs innovant - Version OCB.....                               | 17 |
| Figure 9. | Business Model multi-acteurs innovant - Version opérateur de forage .....              | 17 |

## PLAN D'ACTIONS DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE L'ASSAINISSEMENT RURAL TRAVAIL

---

### 1. Contexte

Après sept années d'un fort engagement de l'Etat du Sénégal qui a démarré en 2005 pour l'atteinte de l'ODD relatif à l'assainissement en milieu rural, force a été de constater que l'approche "projet" adoptée ne permettrait pas d'arriver au but. C'est ainsi qu'en 2013, l'Etat a validé une nouvelle Stratégie de l'Assainissement Rural au Sénégal (SNAR) en vue de booster l'accès à l'assainissement en milieu rural.

L'une des principales mesures de cette nouvelle stratégie est fondée sur le principe que l'Etat va dorénavant accompagner le ménage à prendre progressivement la responsabilité de la réalisation de son ouvrage d'assainissement, en tant que "chef de projet". Dans cette nouvelle stratégie, l'Etat doit assurer la planification, le renforcement des capacités du secteur privé, la promotion et l'IEC, la régulation et la gestion des subventions. Ainsi, **l'orientation stratégique majeure** retenue dans la SNAR est une évolution progressive partant de l'approche "projet" plaçant le ménage en position de bénéficiaire/contributeur pour arriver à la généralisation d'une approche "marché" déjà existante (autoréalisation par les ménages et le secteur privé formel et informel : environ 1,5 ouvrages réalisés hors programme pour un ouvrage réalisé dans le cadre d'un programme).

Toutefois, même si l'assainissement est un secteur à fort impact sanitaire et environnemental, pour le ménage appelé à investir dans un ouvrage d'assainissement, l'intérêt économique n'est pas manifeste. De plus, les populations rurales ont été "habituées" au cours des dix dernières années à des interventions dans l'assainissement, basées sur une forte subvention (Etat, ONG). C'est la raison pour laquelle, le passage réussi de l'approche "projet" vers l'approche "marché" va nécessiter de la part de l'ensemble des acteurs du sous-secteur, des efforts importants d'adaptation au changement. Ces efforts vont concerner aussi bien les ménages que les acteurs étatiques et non étatiques.

Le plan d'actions de mise en œuvre de la SNAR (PA SNAR), objet de la présente étude, vise la déclinaison en actions concrètes, des grandes orientations de la stratégie d'assainissement rural et la description des différentes étapes de mise en œuvre.

### 2. Méthodologie

L'étude a été menée selon une approche totalement participative pour prendre en compte, le mieux possible, les opinions de l'ensemble des acteurs du secteur. Elle a été articulée autour de six étapes : (i) la revue documentaire, (ii) les entretiens avec les acteurs du secteur, (iii) l'élaboration d'un plan d'action préliminaire, (iv) l'organisation de l'atelier d'élaboration du PA SNAR, (v) l'organisation de l'atelier de restitution du plan d'action provisoire et (vi) la production de la version finale du PA SNAR.

Le tableau suivant présente les principaux résultats provenant des entretiens avec les acteurs du secteur et de l'atelier d'élaboration du PA SNAR.

**TABLEAU 1. Synthèse des principaux résultats et recommandation issus des entretiens avec les acteurs et de l'atelier d'élaboration du PA SNAR**

| Principaux résultats des entretiens avec les acteurs   | Principales recommandations de l'atelier d'élaboration du PA SNAR  |
|--|--|
| <p>Les entretiens ont eu lieu avec des acteurs du sous-secteur de l'assainissement rural et ont abouti à dix principales recommandations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'orienter résolument vers l'approche "marché" pour développer l'assainissement rural tout en étant conscient de la difficulté à y parvenir,</li> <li>• maintenir la contribution financière de l'Etat et des bailleurs de fonds sous un format qui conduit vers le développement du marché de l'assainissement rural,</li> <li>• prendre en compte les plus pauvres dans le cadre de mécanismes adaptés à cette catégorie sociale,</li> <li>• procéder à la généralisation de l'approche "marché" de manière progressive, à travers des zones pilotes.</li> <li>• réaliser une meilleure coordination entre les institutions et programmes publics [MHA, MEN, MSanté, CL, PNB, Ecovillages, etc.] et une meilleure maîtrise de l'interventions des structures non étatiques (PTFs et ONGs),</li> <li>• mettre en place un organe de régulation du sous-secteur,</li> <li>• mettre en place une plateforme de coordination et d'échange dans toutes les Régions et dans tous les Départements du pays,</li> <li>• intégrer l'ATPC comme porte d'entrée dans la communication pour le changement de comportement,</li> <li>• réactiver la Quinzaine Nationale de l'Hygiène et de la Propreté sous un nouveau format,</li> <li>• associer les institutions de recherche dans les efforts de réduction du coût des latrines.</li> </ul> | <p>L'atelier d'élaboration du PA SNAR a planché sur les quatre axes définis par la SNAR sur la base des propositions faites par le Consultant. Les principales recommandations qui en sont issues sont synthétisées ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du code de l'assainissement pour l'adapter à l'acte 3 de la décentralisation.</li> <li>• Renforcement des capacités des structures étatiques, des collectivités locales et des capacités du secteur privé.</li> <li>• Meilleure motivation du personnel étatique du sous-secteur de l'assainissement rural.</li> <li>• Définition claire du rôle des acteurs étatiques (DA, CC-PEPAM) et des collectivités locales.</li> <li>• Insertion de l'éducation à l'H&amp;A dans le curriculum scolaire.</li> <li>• Elaboration et mise en œuvre d'un Programme National de Marketing de l'Assainissement.</li> <li>• Abandon progressif de la subvention de la demande (approche projet) au profit de la subvention de l'offre (approche marché).</li> <li>• Prise en compte des population les plus démunies.</li> <li>• Réalisation d'études destinées à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une meilleure connaissance de la chaîne de valeurs de l'assainissement rural,</li> <li>- la détermination de la volonté des ménages ruraux à payer les services d'assainissement,</li> <li>- la baisse du coût des ouvrages,</li> <li>- la conception de produits d'assainissement attractifs à travers le principe de la subvention cachée,</li> <li>- l'identification de toutes les niches de financements de l'assainissement rural (Diaspora, fundraising, crowdfunding BCI, Fonds de dotation, Fond minier, RSE, Fond de garanti pour le financement des PME, taxe "assainissement" sur le prix de l'eau).</li> </ul> </li> <li>• et l'élaboration de mécanisme(s) de financement durable du marché de l'assainissement rural à travers, entre autres, la mobilisation de l'épargne de la population à travers les tontines et les CSV et l'implication des acteurs "hors filière assainissement rural".</li> <li>• Mise en place d'entrepreneurs agrégateurs.</li> <li>• Démarrage rapide de la période de transition entre l'approche "projet" et l'approche "marché" à travers les interventions en cours sur le terrain (PASEPAR, PEPAM UE, PSA, ...), même si tous les aspects du Plan d'Action ne sont pas immédiatement mis en œuvre.</li> </ul> |



### 3. Grandes orientations du Plan d'Action de la SNAR

Le Plan d'Action de mise en œuvre de la SNAR est bâti autour des quatre axes suivants :

- axe 1 : L'établissement des conditions destinées à garantir un cadre réglementaire et institutionnel favorisant la mise en œuvre réussie de la SNAR ;
- axe 2 : Le développement de l'offre en quantité et qualité en vue d'assurer la réalisation d'ouvrages d'assainissement appropriés permettant la gestion hygiénique des excréta et la préservation de l'environnement, mais aussi l'adéquation des ouvrages aux besoins des populations ;
- axe 3 : La génération de la demande à travers le changement de comportement des populations rurales par rapport à l'hygiène et à l'assainissement ;
- axe 4 : L'identification de mécanismes de financements durables avec l'identification de nouvelles niches pour le financement pérennes de l'assainissement rural.

#### 3.1. Grandes orientations du PA SNAR pour l'établissement des conditions cadre

La mise en œuvre de l'approche "marché" va nécessiter l'intervention de toutes les parties prenantes du sous-secteur. Il est alors important de définir le cadre d'intervention pour chacun d'entre eux : Etat, collectivités locales, communautés, secteur privé, PTF, ONG, etc.

**Le corpus législatif** actuel portant sur l'assainissement des eaux usées est essentiellement orienté vers le milieu urbain. En particulier, le décret d'application de la loi SPEPA doit être adopté et le code de l'assainissement mis à jour pour prendre en compte les principes de la SNAR et l'acte 3 de la décentralisation.

**L'architecture institutionnelle** actuelle doit connaître une évolution afin de permettre:

- la répartition claire des responsabilités suivantes entre les acteurs institutionnels (actuels et/ou à créer) : définition de la politique et de la stratégie, planification, régulation, maîtrise d'ouvrage, promotion & communication, coordination, suivi-évaluation, recherche de financement et régulation ;
- l'amélioration de la coordination intra-étatique et avec les acteurs non étatiques. En particulier, pour le cas des acteurs non étatiques, il est nécessaire que d'une part, tous les intervenants du sous-secteur de l'assainissement rural soient répertoriés par l'organe chargé de la coordination & du suivi-évaluation et que d'autre part, un agrément du MHA soit instauré pour toute intervention dans l'assainissement rural. Il est également important que, dans toutes les Régions et les Départements du pays, une plateforme fonctionnelle de coordination et d'échange entre les acteurs soit mise en place ;
- et la définition de la relation entre la SNAR et la SNAU. En particulier, la faisabilité de la transformation de la DA en agence ou office en charge l'assainissement autonome doit être étudiée.

En plus de la revue législative et institutionnelle, la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) et le manuel de l'assainissement rural doivent être mis à jour en prenant en compte les principes de la SNAR.

En définitive, des études sont donc nécessaires pour prendre en charge les mesures législatives et institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre réussie du PA SNAR. En particulier, une étude doit être menée rapidement pour déterminer le devenir de la Direction de l'Assainissement qui constitue l'ossature institutionnelle de mise en œuvre du PA SNAR. Doit-elle rester une Direction ou doit-elle évoluer vers un autre format ?

Ces études devront également indiquer les besoins en renforcement de capacité des acteurs étatiques et des collectivités locales (besoins financiers; matériels et en ressources humaines), à travers l'élaboration d'un Programme National de Renforcement des Capacités (PNRC), ainsi que les sources potentielles de financement. La réussite de l'approche "marché" dépendra en grande partie de la capacité des acteurs étatiques et des collectivités locales et à mener à bien leurs nouvelles missions. En particulier, la Direction de l'Assainissement doit être dotée de moyens suffisants pour lui permettre de porter le PA SNAR avec succès.

### 3.2. Grandes orientations du PA SNAR pour le développement de l'offre

Il est essentiel de développer l'offre de produits et de services d'assainissement abordables et répondant aux attentes et besoins des ménages-clients. Le développement de l'offre est tributaire des cinq conditions suivantes :

- une bonne connaissance du marché de l'assainissement rural.

*Des études sont en cours et pourront répondre à cette condition<sup>1</sup>.*

- la définition des conditions de réduction du coût des ouvrages d'assainissement rural.

*La redéfinition du paquet technologique et la réduction du coût des matériaux à travers des achats groupés avec des coûts négociés avec les fournisseurs constituent des pistes à explorer. Dans le même sillage, un standard minimum de qualité doit être défini pour chaque ouvrage du paquet technologique.*

- la conception de produits d'assainissement attractifs centrés autour des ouvrages d'assainissement, conformément à l'engagement N°8 des Gouvernements africains dans la Déclaration de Ngor<sup>2</sup>.

*La latrine seule se vend mal. Le principe proposé dans le cadre du PA SNAR (qui s'appuie sur la subvention de l'offre) est **d'intégrer dans le produit "latrine", une(des) subvention(s) cachée(s)** pour la rendre attractive. Il s'agit de coupler la latrine avec une offre d'assurance santé (CMU) et/ou d'assurance agricole et/ou de biodigesteur et/ou de service(s) télécom.*

*Autrement dit, l'acquisition d'une latrine permettra au ménage rural d'accéder à la CMU et/ou de disposer d'une assurance agricole et/ou de bénéficier de crédit téléphonique. Avec les assurances maladie et agricole, l'objectif est de faire contribuer l'assainissement au développement en milieu rural.*



---

<sup>1</sup> Etude sur la chaîne de valeurs de l'assainissement rural (AGETIP/ADEMAS) et

Etude sur la volonté des ménages ruraux à payer les services d'assainissement (WSP)

<sup>2</sup> Engagement N°8 de la Déclaration de Ngor : "Habiller et engager le secteur privé dans le développement de produits et services innovants d'hygiène et d'assainissement plus particulièrement pour les plus marginalisés, ..."

- l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités des entreprises privées intéressées par l'assainissement rural (pris en charge dans le PNRC).

*Le changement de paradigme prôné par la SNAR (passage de l'approche "projet" vers l'approche "marché") fait appel à un secteur privé fort. Il s'agit, à travers cette étude, de répondre, entre autres, aux questions suivantes : Quel type d'entreprise(s) promouvoir (petite et/ou moyenne entreprises) ? Quelles besoins en renforcement de capacité ? Quel type de formation ? Au final, les entreprises privées devront disposer d'un **agrément** pour accéder aux marchés publics de l'assainissement rural.*

- Le recrutement d'un entrepreneur agrégateur qui est un groupement entre entrepreneur de construction, entrepreneur de distribution et entrepreneur de communication. Elle est chargée de la communication du PA SNAR et de la distribution marchande du pack inclusif

*L'entrepreneur agrégateur est un outil centralisateur qui joue un rôle de coordonnateur opérationnel destiné à organiser le marché à travers l'achat groupé des matériaux (centrale d'achat) et le marketing social et commercial. Il doit permettre la baisse du coût des intrants et de meilleures ventes d'ouvrages d'assainissement pour l'atteinte des objectifs de couverture en assainissement. Sa rémunération sera partiellement ou totalement liée au résultat, notamment au nombre de toilettes vendues.*

La satisfaction de ces conditions nécessaires au développement de l'offre doit passer par des études pour assurer une bonne conception et la mise en œuvre réussie des réponses.

### **3.3. Grandes orientations du PA SNAR pour la génération de la demande**

La génération de la demande en toilettes sera basée sur deux principales activités :

- ✓ ***l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme National de Marketing de l'Assainissement Rural (PNMAR)*** intégrant à la fois le marketing de social et le marketing commercial; l'approche ATPC pourrait être utilisé comme porte d'entrée dans les communautés. Le PNMAR intéressera à la fois les niveaux communautaire et scolaire. Il servira de feuille de route pour toute intervention dans l'assainissement rural, aussi bien pour les acteurs étatiques que non étatiques. Le principe de base du PNMAR sera fondé sur un marketing continu tout le long de l'année et dans toute les zones rurales du pays, pendant les dix ans de mise en œuvre du PA SNAR;
- ✓ ***et l'insertion de l'éducation à l'Hygiène et à l'assainissement dans le curriculum scolaire à l'école primaire.*** Les enfants constituent d'excellents relais pour la sensibilisation aux bons comportements en matière d'Hygiène et d'assainissement. L'élève deviendra ainsi une courroie de transmission de connaissances grâce aux savoir-faire et savoir-être acquis à l'école.

Des études seront menées pour assurer la conception et la mise en œuvre réussie de ces deux activités. L'étude relative au PNMAR s'intéressera à la mobilisation de ressources financières nationales exclusivement dédiées à la mise en œuvre et au suivi de ce programme.

Il est nécessaire que les ressources financières dédiées au marketing de l'assainissement proviennent du budget national pour permettre le déroulement annuel continu des actions. Le MCDAR pourrait constituer un bon cadre budgétaire pour prendre en charge cette activité. Dans ce cadre, des actions de plaidoyer devront être menées auprès des chambres parlementaires dans l'optique d'une augmentation du budget alloué à l'assainissement rural, conformément à l'engagement N°3 des Gouvernements africains dans la Déclaration de Ngor et aux Directives de Monsieur le président de la République du Sénégal au cours du Conseil des Ministres du 10 juin 2015.

Il est également essentiel que les acteurs concernés soient capables d'utiliser le processus de suivi pour ajuster l'approche afin de l'améliorer. Un suivi performant permettra d'identifier les points forts et les points faibles de l'approche et du processus de mise en œuvre, ainsi que les sources d'économie possibles. La responsabilité du suivi doit incomber au plus haut niveau du secteur de l'assainissement rural, mais doit reposer sur les informations collectées dans les communautés et relayées par les autorités locales.

### 3.4. Grandes orientations du PA SNAR pour un mécanisme de financement durable

#### 3.4.1. L'approche "social business" : une alternative à l'approche "projet"

Dans le sous-secteur de l'assainissement, la logique de "projet" a prévalu pour la fourniture de toilettes aux populations à faible revenus. Cette approche "projet" est caractérisée par :

- la mise en œuvre d'un Marketing Social ;
- la mise en place d'un renforcement des capacités par le service public ;
- la réalisation d'une dissémination des ouvrages par le service public ;
- la subvention généralisée de la demande.

*L'approche "projet" cherche à "contrebalancer" la "faible capacité" des ménages par une subvention ponctuelle et directe. On peut donc l'assimiler à de l'Aide ponctuelle ;*

- le suivi-évaluation des indicateurs sociaux et de la satisfaction du bailleur de fonds ;
- et la régulation du sous-secteur.

FIGURE 1. Eléments de l'approche "projet"

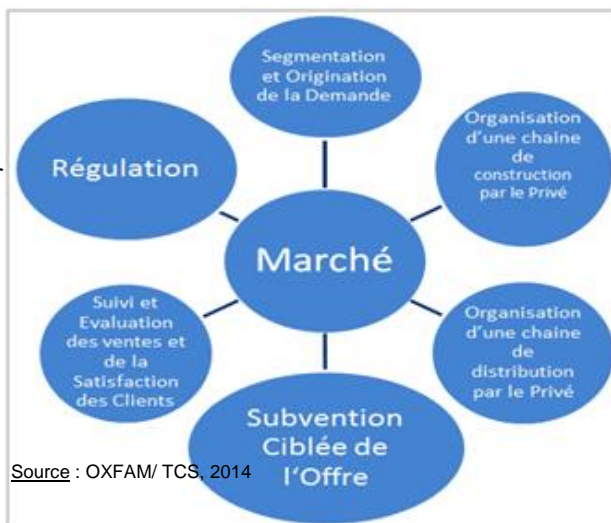


Source : OXFAM/ TCS, 2014

L'approche "projet" s'oppose à celle d'une approche "marché" dont les constituants sont :

- la segmentation de la demande,
- l'organisation d'une chaîne de construction par le Privé,
- l'organisation d'une chaîne de distribution par le Privé,
- la subvention de l'offre,
- le suivi-évaluation **des ventes** et de la satisfaction des **clients**,
- et la régulation du sous-secteur.

FIGURE 2. Eléments de l'approche "Marché"



Le social business est cette démarche de réconciliation des deux approches et qui, au lieu d'une subvention ponctuelle et directe des ménages (clients), propose une subvention **indirecte et durable** via le **renforcement des capacités des acteurs de l'Offre (Exécutants)**. L'appui technique et financier des Exécutants permet ici de faire baisser les coûts de l'offre et *in fine* de réduire le coût final d'accès des toilettes pour les ménages.

FIGURE 3. Approche "Social Business"

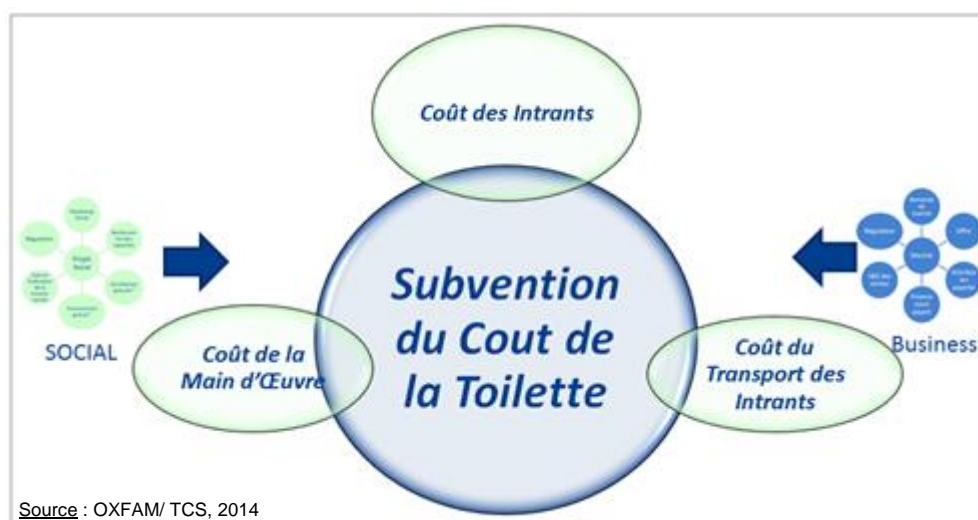


Le Social Business est une démarche qui requiert une redéfinition du rôle de l'Etat et des PTF, un engagement des collectivités locales, une segmentation de la demande des ménages, un renforcement des capacités prioritairement pour les entreprises de construction (exécutants) et enfin une animation de ce Social Business.

### 3.4.2. Subvention du coût de la toilette

Le Social Business prône la baisse durable du coût de la toilette en négociant des systèmes d'économies d'échelle avec des acteurs spécifiques tels que les **Fournisseurs et les Transporteurs d'intrants**. Autrement dit, il s'agit d'amener le secteur privé à contribuer à la subvention du coût de la toilette.

FIGURE 4. Une autre forme de subvention



La structure du coût de la Toilette est un élément de réponse concret à la problématique de son accès. Si nous prenons l'exemple de la toilette VIP, d'après le Manuel pour les Techniciens de l'Assainissement produit par USAID/RTI en Mars 2012, la structure du coût de la toilette est composée des éléments suivants :

- Coût des intrants (65%)
  - Coût du ciment (43%)
  - Coût du sable (8%)
  - Coût du fer (4%)
  - Coût des autres intrants (10%)
- Coût de la main d'œuvre (20%)
- Coût du transport (15%)

Nous percevons alors ce qui pèse essentiellement sur le prix final de la toilette pour les usagers en dehors du coût de la main d'œuvre : le coût des intrants représente 65% du coût de la toilette et le coût du transport 15%. Ainsi, si l'on considère une baisse significative des coûts du ciment, du sable, du fer puis une baisse du coût du transport, il est possible d'obtenir une réduction notable du prix final de la toilette. En effet, avec des hypothèses de remise de 30% sur le coût du ciment par toilette, 15% sur le coût du sable, 10% sur le coût du fer et 15% sur le transport nous obtenons **une baisse de 17% du coût de la toilette**. si on arrive à obtenir ces quatre remises portant sur le ciment, le sable, le fer et le transport (figure 5).

Figure 5. Structure du coût de la Toilette VIP

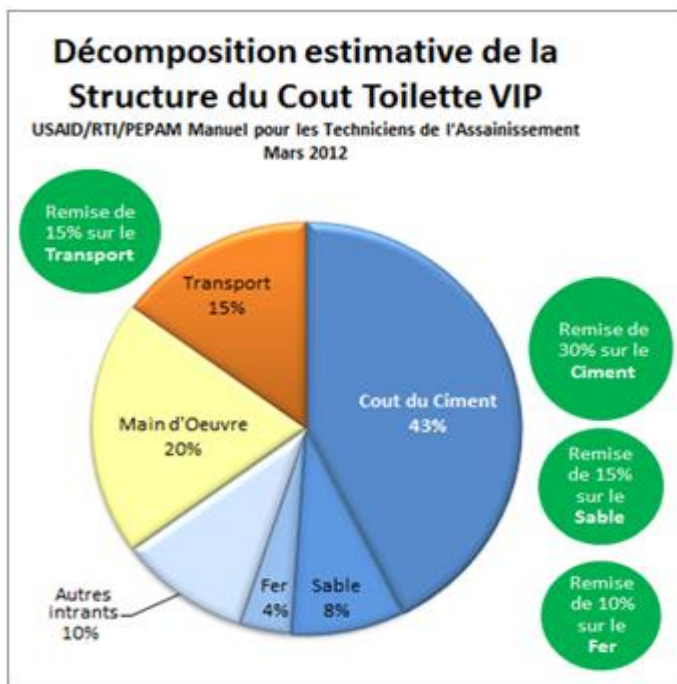
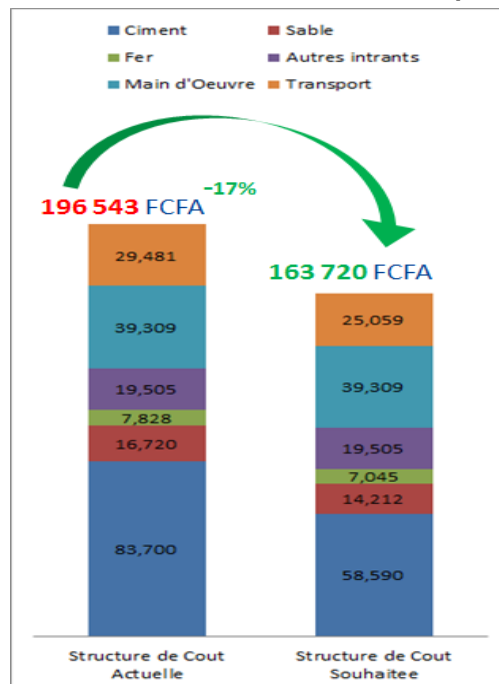


Figure 6. Baisse du coût de la toilette via la baisse du coût des intrants et du transport



Sur la base d'une baisse de 17% sur le coût de l'ouvrage, si l'on considère un minimum de 27 000 toilettes à construire annuellement pour atteindre les objectifs fixés par la SNAR et un prix moyen de 196 543 FCFA/toilette (exemple ci-dessus), on pourrait mobiliser 33 400 FCFA par toilette, soit un montant de 9 milliards FCFA sur les dix ans couverts par le PA SNAR.

Une attention particulière devrait être accordée par les autorités sénégalaises pour organiser une meilleure acquisition des intrants pour la construction des toilettes prévue dans le cadre de l'exécution de la SNAR. Elles pourraient promouvoir un système de centrale d'achat à travers lequel les différents programmes passeraient pour obtenir des prix remisés pour l'achat d'intrants pour les toilettes à construire. Les économies réalisées permettraient de booster les taux d'accès et d'améliorer les impacts. Pareil système de centrale d'achat, en plus de permettre la baisse du coût des toilettes, permettrait aux autorités sénégalaises d'avoir une meilleure visibilité sur les activités des ONG intervenant sur le territoire sénégalais, tout en leur fournissant une double incitation à collaborer plus étroitement avec la Direction de l'Assainissement :

1. faire des économies et promouvoir des ouvrages d'assainissement plus abordables ;
2. toucher plus de populations vulnérables et avoir ainsi plus d'impact dans leur programme d'assainissement en zone rurale.

### 3.4.3. Quelle place pour les plus pauvres dans le "social business" ?

Dans l'approche "social business", il n'y a pas de subvention généralisée de la demande. Toutefois, conformément à l'engagement N°1 des Gouvernements africains dans la Déclaration de Ngor<sup>3</sup>, le social business prend en compte les ménages les plus pauvres à travers leur segmentation pour une meilleure orientation de la subvention et la promotion de l'équité. La base de données des bourses familiales pourrait servir au recensement des ménages les plus pauvres. Toutefois, même le ménage pauvre doit contribuer au paiement de son ouvrage d'assainissement : l'apport en nature et les CSV peuvent jouer un rôle important à cet effet.

### 3.4.4. Quels types de subventions dans le "social business" ?

Dans l'approche "social business", on procède à la subvention généralisée de l'offre via deux canaux : le secteur privé et l'Etat.

**Le secteur privé** (fournisseurs d'intrants et transporteurs) intervient **dans la subvention du coût de la latrine** à travers des systèmes d'économies d'échelle. Cela passe par la promotion des achats groupés par l'Etat.

**L'Etat** intervient quant à lui, via le Fonds de Développement de l'Assainissement Rural (FDAR), dans la **subvention cachée de la chaîne de distribution** à travers le paiement des assurances maladie et/ou agricole intégrées dans la toilette, des frais télécom, des services de développement du marché et de renforcement des capacités du secteur privé et la mise en place d'un fonds de garantie pour l'assainissement rural (FGAR).

### 3.4.5. Quelles sources de financement pérenne de l'assainissement rural ?

Les sources potentielles de financement de l'assainissement rural à explorer sont divers et variés, notamment :

- ▶ la quote-part "assainissement" sur la taxe communale,
- ▶ l'épargne de la population à travers la tontine, la CVS, le crédit consommation,
- ▶ l'opérateur de forage qui doit jouer un rôle majeur dans le préfinancement des latrines familiales, du fait notamment de sa proximité avec les populations rurales et de sa possibilité de recouvrement des créances via la facture d'eau,
- ▶ le Budget Consolidé d'Investissement  
Le MCDAR constitue une réelle opportunité au regard de la Directive de Monsieur le Président de la République en faveur du renforcement conséquent des allocations budgétaires au profit de l'assainissement (Conseil des Ministres du 10 juin 2015).
- ▶ les Partenaires Techniques et Financiers,
- ▶ le Fonds de dotation des collectivités locales

---

<sup>3</sup>Engagement N° 1 de la Déclaration de Ngor : "mettre l'accent sur les plus pauvres, les plus marginalisés et sur les personnes n'ayant pas accès aux services d'hygiène et d'assainissement dans le but d'éliminer progressivement les inégalités dans l'accès et l'utilisation des services, ..."



- ▶ le Fonds de Développement de l'Assainissement Rural (FDAR) à mettre en place par l'Etat avec l'appui des PTF et des ONG qui sera destiné aux ménages et au secteur privé actif dans l'assainissement rural et aux services de l'Etat responsables du sous-secteur.

Le FDAR sera avant tout un véhicule financier central. En effet, il s'agit de mettre cet instrument au cœur de l'organisation du modèle d'affaires constitué de sa centrale d'achat des intrants, de son incubateur pour la chaîne de construction en zone rurale et de ces autres plateformes d'intermédiation de marché. Ce fonds serait alors le dépositaire des financements liés à l'acquisition de toilettes en zone rurale.

A terme ce fonds devra permettre de servir à la fois de véhicule de subventions aux projets d'acquisitions de toilette et à la fois de caution pour le financement de crédits d'acquisition de toilettes pour la portion des ménages disposant de revenus suffisants. À long terme, le FDAR pourrait évoluer vers un *basket fund*.

- ▶ la Responsabilité Sociétale des Entreprises,

Une étude sur les mécanismes de financement devra définir les voies et moyens de mobiliser des financements à partir de ces différentes sources.

#### **3.4.6. Quel devenir pour les budgets étatiques dans le "social business" ?**

Les budgets utilisés dans l'approche "projet" vont servir au financement des actions de l'Etat pour appuyer le marché, notamment:

- la réalisation d'études,
- la communication (marketing de l'assainissement),
- la subvention de l'offre,
- la subvention de la demande (à un niveau plus faible que dans l'approche "projet"),
- la subvention partielle de la demande des plus pauvres,
- et le renforcement des capacités des acteurs étatiques.

#### **3.4.7. Implication du secteur privé dans l'assainissement rural**

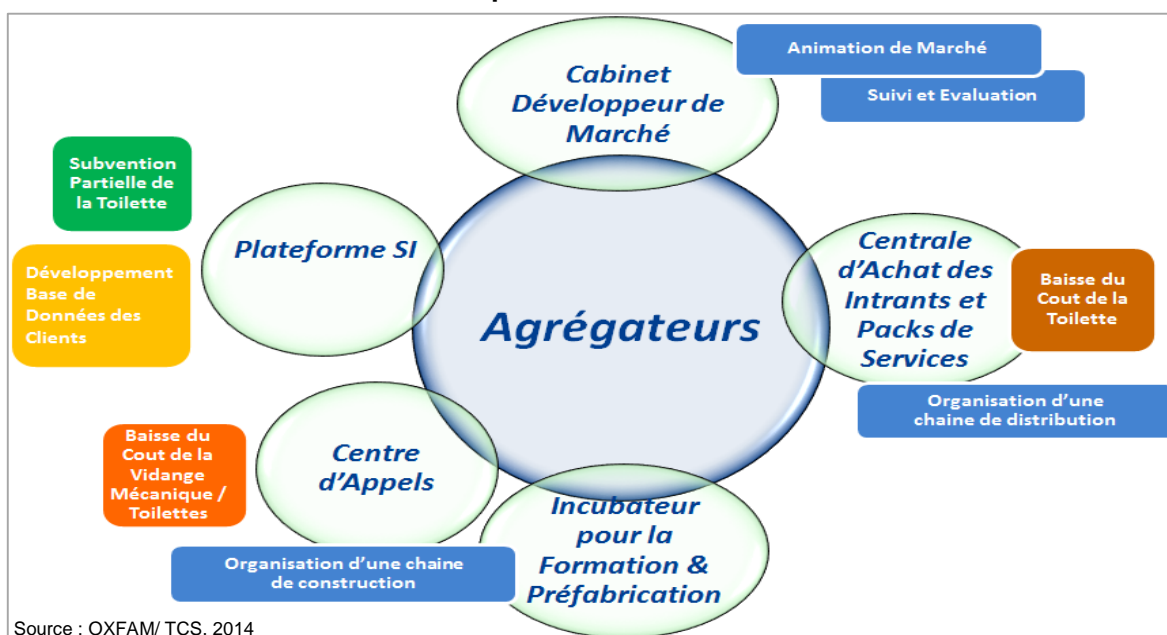
La sphère privée a un rôle important à jouer dans un sous-secteur où le service public et les bailleurs de fonds disposent de ressources limitées. Le secteur privé est la condition même de création d'un modèle d'affaires de marché économiquement viable. Un tel modèle d'affaire doit donc être suffisamment attractif pour intéresser des acteurs privés hors filière assainissement à en faire partie.

Pour la création d'un marché autonome, équitable et durable, le modèle d'affaires doit tirer le maximum d'engagement du secteur privé dans le cadre de partenariats et de synergies entre acteurs évoluant dans un écosystème profitable à tous.

Les services de développement du marché doivent intégrer un ou des agrégateur(s) assurant:

- l'animation centrale du marché et le Suivi et Evaluation (développement du marché) ;
- l'achat centralisé des Intrants et Packs de Services ;
- l'organisation de la chaîne de construction, la formation et la préfabrication de la Toilette ;
- Un Centre d'Appels pour la baisse du coût de la vidange mécanique ;
- et une plateforme de service reposant sur une application informatique et permettant la subvention partielle de la Toilette et la collecte de données clients.

**FIGURE 7. Divers acteurs privés sur le marché de l'assainissement**



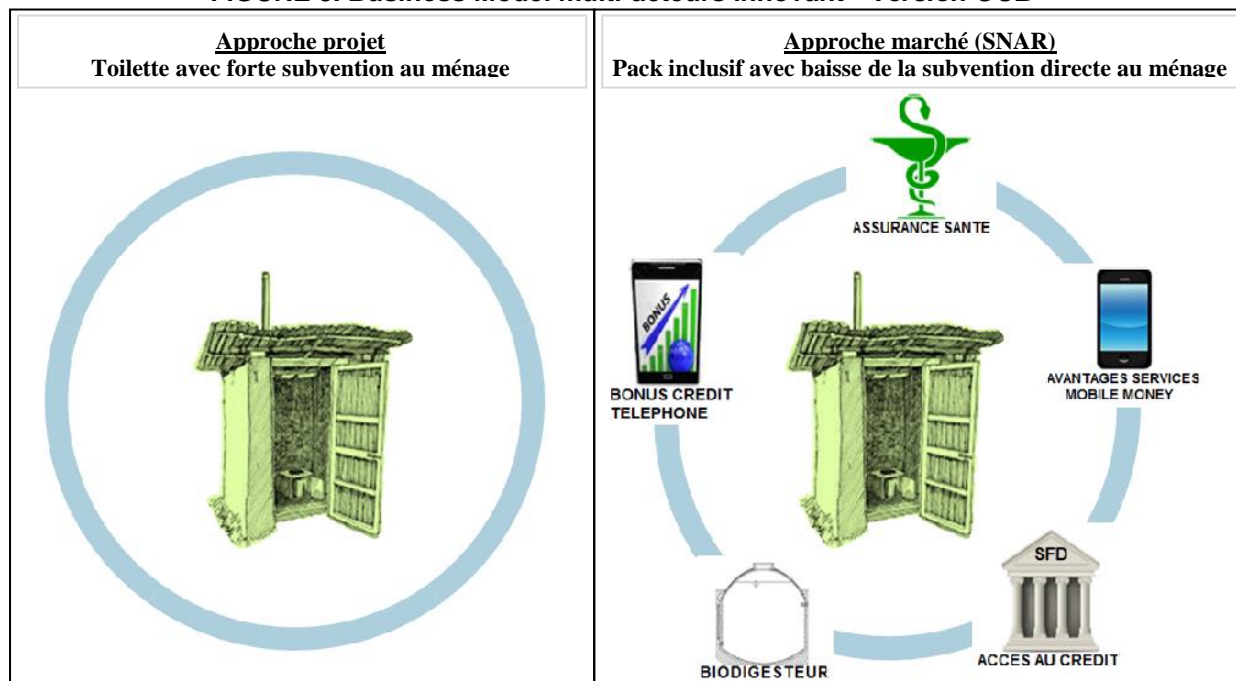
L'implication du secteur privé n'est pas pour autant réduite aux agrégateurs : toutes les entreprises intéressantes pour le modèle d'affaires peuvent l'intégrer à travers des partenariats gagnant-gagnant. Ainsi, les partenariats peuvent être de différents types :

- Partenariats commerciaux (avec les fournisseurs),
- Partenariats financiers (avec les établissements de crédit),
- Partenariats stratégiques (avec les compagnies d'assurance [santé et agriculture], les compagnies de téléphonie mobile et le Programme National Biogaz-PNB).

### 3.4.8. Business Model innovant et Durable

Le Business Model proposé pour la SNAR suggère **un pack inclusif** composé de services innovants développés en partenariat avec des acteurs tels des institutions de service financiers décentralisés, des opérateurs télécom, des compagnies d'assurance Santé et agricole et le Programme National Biogaz (figures 8).

FIGURE 8. Business Model multi-acteurs innovant - Version OCB



Ce Business Model prévoit la participation des CL, des GIE, des CSV, des Tontines, des IMF, des opérateurs de forage et d'agrégateur(s) de marché (cf. figures 9 et 10).

**Le partenariat avec les compagnies d'assurance de santé pour la CMU**, en plus d'améliorer les conditions de vie des populations cibles, permettrait de faire économiser près de 60.000 FCFA à chaque ménage (cf. explications à la page 22).

**Le partenariat avec le Programme National Biogaz** permettra également l'amélioration des conditions de vie des populations rurales éligibles (énergie propre) tout en contribuant à la lutte contre le déboisement, à l'amélioration des sols, à la lutte contre les maladies respiratoires et à l'allègement des travaux domestiques pour la femme.

**Le partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile** permettra de fournir un véhicule de paiement dématérialisé et de redistribuer de l'épargne (bonus téléphonique aux ménages pour chaque transaction liée à l'achat de toilette).

**Le partenariat avec les Collectivités locales** adossé à l'acte 3 de la décentralisation serait l'occasion de promouvoir une activité génératrice de revenus pour les collectivités locales à travers la mise à disposition de terrains ou d'espace dédiés pour les exécutants du marché de l'assainissement rural en contrepartie d'un revenu adossé à l'exploitation de ces terrains pour la confection de pièces préfabriquées. Cela permettrait de faciliter l'accès et la réduction du coût des pièces constitutives de la toilette. contribuera au renforcement des capacités des Exécutants de la chaîne de construction et de distribution des toilettes.

FIGURE 9. Business Model multi-acteurs innovant - Version OCB

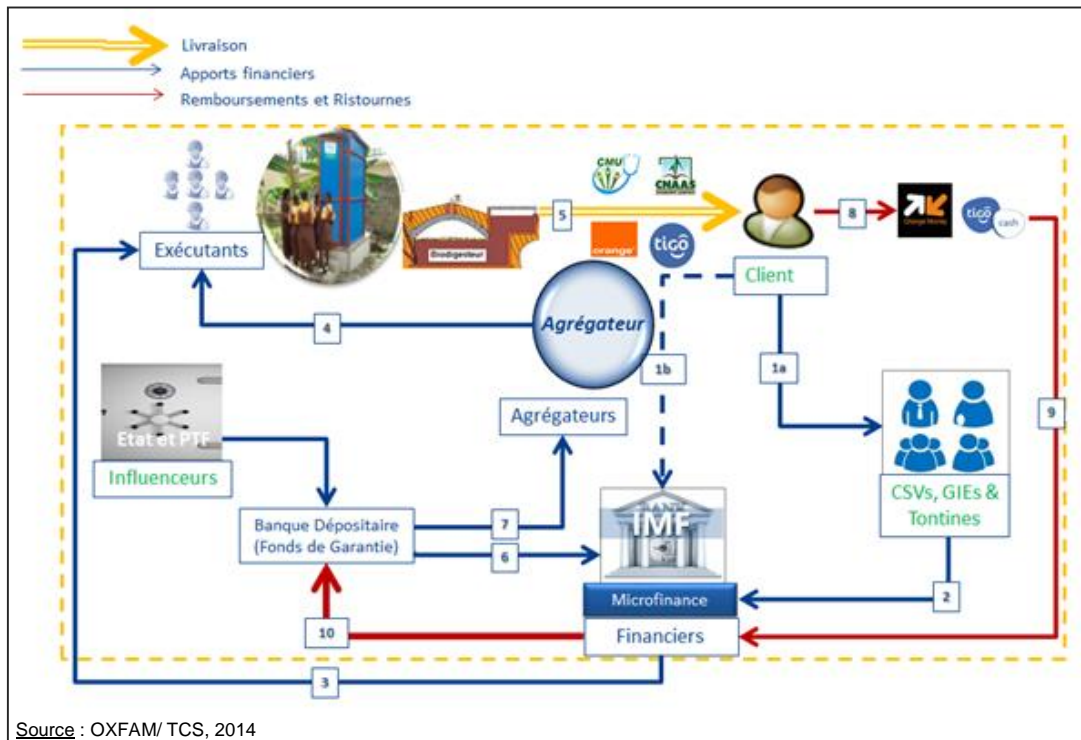
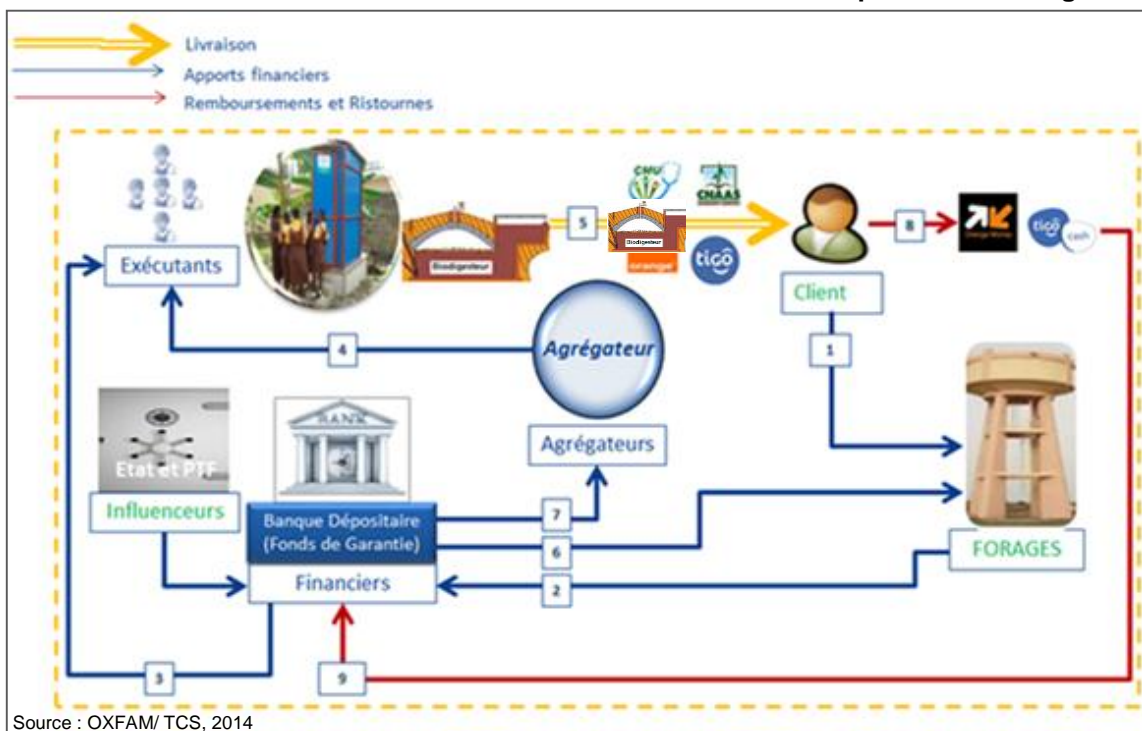


FIGURE 10. Business Model multi-acteurs innovant - Version opérateur de forage



#### 4. Coût, sources de financement et programmation des activités du PA SNAR

##### 4.1. Nombre d'ouvrages prévus par le PA SNAR

Le PA SNAR s'appuie sur les prévisions de la SNAR relatives au taux d'accès à l'assainissement amélioré en 2025 dans les zones rurales du Sénégal, taux fixé à 75%.

Le tableau suivant présente la base du calcul du nombre d'ouvrages d'assainissement individuels à réaliser à l'issue de la mise en œuvre du PA SNAR.

**TABLEAU 2. Base de calcul pour l'estimation du nombre d'ouvrages d'assainissement individuels à réaliser dans le cadre du PA SNAR**

|  |                |
|--|----------------|
| Population totale du Sénégal en 2013 <sup>4</sup>  | 13 508 715     |
| Population rurale Sénégal 2013   | 7 402 776      |
| Population rurale du Sénégal projetée pour 2015 <sup>5</sup>   | 7 777 541      |
| Nombre de ménages ruraux ayant accès à un assainissement amélioré en 2015 <sup>6</sup>                                       | 311 102        |
| Nombre total ménages ayant accès à un assainissement amélioré au terme de la mise en œuvre du PA SNAR (en 2025) <sup>7</sup> | 583 316        |
| Nombre d'ouvrages améliorés à réaliser au terme de la mise en œuvre du PA SNAR (en 2025)                                     | <b>272 214</b> |

Il est retenu la réalisation de **273 000 ouvrages d'assainissement individuels** au cours des dix années de mise en œuvre du PA SNAR selon la répartition suivante :

- phase prioritaire : 60 000 ouvrages améliorés,
- phase transitoire : 75 000 ouvrages améliorés,
- phase transformation : 138 000 ouvrages améliorés.

Dans la même période, **2 000 édifices publics** seront également réalisés dans le cadre de l'assainissement communautaire.

---

<sup>4</sup> Source : RGPHEA 2013

<sup>5</sup> Taux d'accroissement utilisée : 2,5% (source : RGPHEA 2013)

<sup>6</sup> Nombre de personnes par ménage = 10 (source : RGPHEA 2013)

Taux d'accès à l'assainissement amélioré en 2015 = 40% (estimation faite à partir du taux 2013 de 38,7% établi par la RAC PEPAM 2014)

<sup>7</sup> Le taux de couverture en 2025 est fixé à 75% conformément aux prévisions de la SNAR

#### 4.2. Coût du Plan d'action de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural

Le coût du plan d'action décennal de la SNARs'élève à la somme de **169 milliards de francs CFA** dont 72% destinés au pack inclusif (toilette individuel et services connexes).

**TABLEAU 3. Budget global du Plan d'action de mise en œuvre de la SNAR**

|   | <b>Budget</b>         | <b>Taux<br/>(par rapport au coût-<br/>programme de la toilette)</b> |        |
|---|-----------------------|---|--------|
| Etude d'élaboration du PNRC   | 40 000                | 0,02%   |        |
| Etude d'élaboration du PNMAR  | 40 000                | 0,02%   |        |
| Etude de conception d'ouvrages d'assainissement attractifs          | 40 000                | 0,02%   |        |
| Etude pour la réduction coût des ouvrages                           | 40 000                | 0,02%   |        |
| Etude du mécanisme de financement durable de l'assainissement rural | 50 000                | 0,03%   |        |
| Recrutement de consultants(Appui technique à la DA)                 | 6 661 331             | 3,94%   |        |
| Mise en œuvre du PNRC   | 16 319 346            | 9,66%   |        |
| Mise en œuvre du PNMAR  | 16 621 302            | 9,83%   |        |
| Mise en œuvre mécanisme de financement                              | Services connexes     | 38 087272   | 22,54% |
|   | Construction ouvrages | 83 111789   | 49,18% |
| Edicules publics  | 8 000 000             | 4,73%   |        |
| <b>Total pour les ouvrages d'assainissement individuels</b>         | <b>169011040</b>      | <b>100,00%</b>  |        |

*Les montants sont exprimés en milliers de FCFA.*

*Le coût-programme moyen de la toilette est de 592807 FCFA sur les 10 ans.*

### 4.3. Sources de financement du Plan d'action de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural

Dans la situation actuelle, l'Etat assure la quasi-totalité du financement des programmes d'assainissement rural. Le ménage n'intervient qu'à hauteur de 4%, contre 96% pour le l'Etat, alors que le secteur privé est absent.

Le principe de base de la SNAR repose sur une disparition progressive de la subvention de la demande (approche "projet") au profit de la subvention de l'offre (approche "marché").

Autrement dit, les budget étatiques utilisés jusque-là pour la subvention directe de l'accès des ménages ruraux aux ouvrages d'assainissement doivent enregistrer une baisse progressive au profit la subvention de l'offre.

L'analyse du coût de la latrine dans le cadre du programme BAD 1 donne le montant de 469 236 FCFA. Ce montant est assuré à 96,8% par l'Etat et à 3,2% par le ménage.

Dans la situation projetée pour le PA SNAR, les objectifs sont les suivants par rapport au programme BAD 1 (cf. tableau 4) :

- la hausse progressive et significative du niveau de contribution du ménage dans le cout de construction de l'ouvrage d'assainissement (+800% à partir de 2022) ;
- la hausse progressive et significative du niveau contribution du secteur privé dans le financement de l'ouvrage d'assainissement (de 0 FCFA présentement à 135 000 FCFA à partir de 2022). Cette hausse va provenir d'une part, des remises octroyées par les fournisseurs d'intrants (achat groupé) et du crédit téléphonique intégré dans le produit "ouvrage d'assainissement" offerts par les opérateurs de téléphonie (service connexe).

*La contribution des fournisseurs d'intrants se fera sur la base de remises calculées à partir du coût de la toilette. Elle est estimée à 19 milliards de FCFA répartis comme suit :*

- phase prioritaire : remise de 15%,
- phase transitoire : remise de 20%,
- phase transformation : remise de 20%.

*Quant à la participation des opérateurs de téléphonie, il est évalué à 15% du coût de la toilette, soit un montant de 12,5 milliards de FCFA sur les 10 années couvertes par le PA SNAR réparti comme suit :*

- phase prioritaire : 2,9 milliards de FCFA,
- phase transitoire : 3,4 milliards de FCFA,
- phase transformation : 6,2 milliards de FCFA.

- la baisse progressive et significative du niveau contribution de l'Etat dans le financement du coût global de l'ouvrage d'assainissement (coût programme) qui atteindra -25% à partir de 2019 et -33,4% à partir de 2022 ;
- et la baisse progressive et significative de la part "construction" dans la contribution de l'Etat (de 96% actuellement à 20,6% à partir de 2019 et à 28,3% à partir de 2022). Ce taux tombera à zéro à la suite du plan d'action à partir de 2026.

Le budget du PA SNAR prend en compte également :

- la communication (9,8% du budget du Plan d'Action) ;
- le renforcement de capacités des acteurs du sous-secteur : institutions étatiques, collectivités locales, secteur privé, ONGs, etc. (9,7% du budget du Plan d'Action) ;
- de nouveaux services connexes liés à la valorisation du produit "ouvrage d'assainissement" à travers l'assurance santé ou l'assurance agricole (22,5% du budget du Plan d'Action).
- et le recrutement d'un cabinet de consultants dont le rôle est d'appuyer la DA dans la mise en œuvre du Plan d'Action (3,9% du budget du Plan d'Action) ;

Le consultant Cabinet est chargé de l'assistance technique au développement du marché de l'assainissement piloté par les communautés. Il assure trois fonctions principales :

- Contrôle de l'animation du marché,
- Contrôle de la mise en place du mécanisme de financement du marché,
- Contrôle des achats effectués par l'entrepreneur agrégateur.

Sur la base de ces données, l'évolution projetée dans le PA SNAR pour le coût-programme de la toilette est présentée dans le tableau suivant, ainsi que leurs sources (Etat, ménage, secteur privé). On note une hausse du coût-programme de la toilette et à l'inverse une baisse du niveau de contribution de l'Etat.



**TABLEAU 4. Sources de financement du coût-programme de l'ouvrage d'assainissement individuel (x1000 FCFA)**

|  |               | Construction   | Communication / Renforcement capacités | Gestion projet / Administration | Assistance technique (Consultants) | Services connexes | TOTAL          |
|--|---------------|----------------|--|---------------------------------|------------------------------------|-------------------|----------------|
| <b>PRESENT 2015</b>                              | <b>Ménage</b> | 15 000         | 0                                      | 0                               | 0                                  | 0                 | <b>15 000</b>  |
|  | <b>Prive</b>  | 0              | 0                                      | 0                               | 0                                  | 0                 | <b>0</b>       |
|  | <b>Public</b> | 360 392        | 70 386                                 | 23 462                          | 0                                  | 0                 | <b>454 240</b> |
|  | <b>Total</b>  | <b>375 392</b> | <b>70 386</b>                          | <b>23 462</b>                   | <b>0</b>                           | <b>0</b>          | <b>469 240</b> |
| <b>PLAN D'ACTION PHASE PRIORITAIRE 2016-2018</b> | <b>Ménage</b> | 45 000         | 0                                      | 0                               | 0                                  | 0                 | <b>45 000</b>  |
|  | <b>Prive</b>  | 0              | 0                                      | 0                               | 47 862                             | <b>47 862</b>     | <b>47 862</b>  |
|  |               | 56 309         | 0                                      | 0                               | 0                                  | <b>56 309</b>     | <b>56 309</b>  |
|  | <b>Public</b> | 217 774        | 91 502                                 | 35 193                          | 24 400                             | 93 848            | <b>462 718</b> |
|  | <b>Total</b>  | <b>319 083</b> | <b>91 502</b>                          | <b>35 193</b>                   | <b>24 400</b>                      | <b>141 710</b>    | <b>611 889</b> |
| <b>TRANSITION 2019-2021</b>                      | <b>Ménage</b> | 105 000        | 0                                      | 0                               | 0                                  | 0                 | <b>105 000</b> |
|  | <b>Prive</b>  | 0              | 0                                      | 0                               | 45 047                             | <b>45 047</b>     | <b>45 047</b>  |
|  |               | 75 078         | 0                                      | 0                               | 0                                  | <b>75 078</b>     | <b>75 078</b>  |
|  | <b>Public</b> | 120 235        | 87 983                                 | 34 020                          | 24 400                             | 93 848            | <b>360 486</b> |
|  | <b>Total</b>  | <b>300 314</b> | <b>87 983</b>                          | <b>34 020</b>                   | <b>24 400</b>                      | <b>138 895</b>    | <b>585 612</b> |
| <b>TRANSFORMATION 2022-2025</b>                  | <b>MENAGE</b> | 135 000        | 0                                      | 0                               | 0                                  | 0                 | <b>135 000</b> |
|  | <b>PRIVE</b>  | 0              | 0                                      | 0                               | 45 047                             | <b>45 047</b>     | <b>45 047</b>  |
|  |               | 75 078         | 0                                      | 0                               | 0                                  | <b>75 078</b>     | <b>75 078</b>  |
|  | <b>Public</b> | 90 235         | 84 463                                 | 32 847                          | 24 400                             | 93 848            | <b>325 794</b> |
|  | <b>Total</b>  | <b>300 314</b> | <b>84 463</b>                          | <b>32 847</b>                   | <b>24 400</b>                      | <b>138 895</b>    | <b>580 919</b> |

\* Les frais de paiements par Mobile Money sont de 250 FCFA par mois pendant 24 mois (période d'acquisition de la toilette) et le bonus téléphonique négocié est de 15% du coût de la toilette.

\*\* Souscription à la CMU pour 2 personnes pendant 2 ans pour le ménage acquéreur de toilette.

La Souscription à la CMU faite par l'Etat permet au ménage d'économiser plus de 115 000 FCFA dans la même période. Le calcul est fait sur la base de l'hypothèse d'une économie de 80% sur les dépenses de santé du ménage<sup>8</sup> qui sont estimées à 72.000 FCFA/an payés au comptant(source : Rapport sur les Dépenses Nationales de Santé au Sénégal, AfricanHealth Monitor, July 2013).

La contribution de l'opérateur télécom va directement au ménage pour participer à l'augmentation de ses capacités.

<sup>8</sup>On estime qu'un ménage comporte 10 personnes

La synthèse de la contribution totale des différents acteurs dans le financement des ouvrages d'assainissement individuels est indiquée dans le tableau suivant.

**TABLEAU 5. Contribution totale des acteurs dans le financement du coût-programme de la toilette dans le PA SNAR**

|                      | Ménage      | Privé             |                        | Public            | Total             |                    |
|----------------------|-------------|-------------------|------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|
|                      |             | Opérateur télécom | Fournisseur d'intrants |                   |                   |                    |
| Phase prioritaire    | 2 700 000   | 2 871 749         | 3 378 528              | 27 763 061        | <b>36 713 338</b> |                    |
| Phase transition     | 7 875 000   | 3 378 528         | 5 630 880              | 27 036 456        | <b>43 920 864</b> |                    |
| Phase transformation | 18 630 000  | 6 216 492         | 10 360 819             | 44 959 528        | <b>80 166 839</b> |                    |
| <b>Total</b>         | <b>FCFA</b> | <b>29 205 000</b> | <b>12 466 768</b>      | <b>19 370 227</b> | <b>99 759 045</b> | <b>160 801 040</b> |
|                      | <b>%</b>    | <b>18,1%</b>      | <b>7,7%</b>            | <b>12,0%</b>      | <b>62,0%</b>      | <b>100,0%</b>      |

Les montants sont exprimés en milliers de FCFA.

Il apparaît, comme énoncé plus haut, que le PA SNAR introduit un changement majeur dans les sources de financement de l'assainissement rural. Ainsi, le ménage va contribuer, en moyenne sur les dix ans, à hauteur de 18% du coût-programme de la latrine, soit 35% du coût de construction de la latrine contre 4% dans l'approche "projet".

Les édifices publics seront quant à eux entièrement financés par l'Etat du Sénégal.

#### 4.4. Plan d'action décennal de mise en œuvre de la SNAR

Le plan d'action décennal de mise en œuvre de la SNAR est prévu dans la période 2016-2025. La programmation des activités est présentée dans les tableaux 6 à 9, suivant quatre axes définis par la SNAR :

- (i) établissement des conditions cadres,
- (ii) développement de l'offre,
- (iii) génération de la demande,
- (iv) et élaboration de mécanismes de financement durable de l'assainissement rural.

Les tableaux présentent les activités à mener dans le cadre du Plan d'Action de la SNAR dont le **coût global** s'élève, sur dix ans, à la somme de **cent soixante neuf milliards de francs CFA (169 000 000 000 FCFA)**.



| N° | Activité   | Résultat(s) attendu(s)   | Echéance |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | Indicateur objectivement vérifiable | Responsable de l'activité | Autres acteurs impliqués | Budget (x1000 FCFA) |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                       |                    |  |   |                       |                    |   |        |
|----|--|--|----------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|-----------------------|--------------------|--|---|-----------------------|--------------------|---|--------|
|    |  |  | 2015     |   |   |   | 2016 |   |   |   | 2017 |   |   |   | 2018 |   |   |   |                                     |                           |                          |                     | 2019 |   |   |   | 2020 |   |   |   | 2021 |   |   |   | 2022 |   |   |   | 2023 |   |   |   | 2024                  |                    |  |   | 2025                  |                    |   |        |
|    |  |  | 2        | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 |                                     |                           |                          |                     | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2                     | 3                  | 4  | 1   |                       |                    |   |        |
| 1. | Etude pour l'élaboration d'un Programme National de Marketing de l'Assainissement Rural (PNMAR)                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>Les approches de marketing utilisées jusque-là sont évaluées sur les plans technique, financier et sociologique (changement de comportement)</li> <li>Un Programme National de Promotion Continue de l'Hygiène et de l'Assainissement en milieu rural centré sur l'approche "marché" est élaboré</li> </ul> |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                       |                    |  |   | • Rapports de l'étude | • DA<br>• CC-PEPAM | - | 40 000 |
| 2. | Mise en œuvre du Programme National de Marketing de l'Assainissement Rural (PNMAR)   | Des activités efficaces de Promotion Continue de l'Hygiène et de l'Assainissement en milieu rural centré sur l'approche "marché" sont déroulées  |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Rapports de l'étude | • DA<br>• CC-PEPAM | -  | 16 621 302  |                       |                    |   |        |
| 3. | Etude pour l'insertion de l'éducation à l'Hygiène et à l'assainissement dans le curriculum scolaire à l'école primaire       | Les élèves de l'école primaire sont sensibilisés à l'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains avec du savon, risques liés à la défécation à l'air libre, etc.)<br>36   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | Rapports de l'étude   | • DA<br>• CC-PEPAM | • Ministère en charge de l'Education Nationale | 40 000  |                       |                    |   |        |
| 4. | Mise en œuvre de l'insertion de l'éducation à l'Hygiène et à l'assainissement dans le curriculum scolaire à l'école primaire | Les élèves de l'école primaire sont sensibilisés à l'assainissement et aux bonnes pratiques d'hygiène (lavage des mains avec du savon, risques liés à la défécation à l'air libre, etc.)   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | •                     |                    |  | Pris en compte dans le coût de mise en œuvre du PNMAR |                       |                    |   |        |

| N° | Activité   | Résultat(s) attendu(s)  | Echéance |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | Indicateur objectivement vérifiable | Responsable de l'activité | Autres acteurs impliqués | Budget (x1000 FCFA) |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                       |                    |   |                             |      |  |  |  |
|----|--|---|----------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------|---------------------|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|-----------------------|--------------------|---|-----------------------------|------|--|--|--|
|    |  |   | 2015     |   |   |   | 2016 |   |   |   | 2017 |   |   |   | 2018 |   |   |   |                                     |                           |                          |                     | 2019 |   |   |   | 2020 |   |   |   | 2021 |   |   |   | 2022 |   |   |   | 2023 |   |   |   | 2024                  |                    |   |                             | 2025 |  |  |  |
|    |  |   | 2        | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 |                                     |                           |                          |                     | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 | 2    | 3 | 4 | 1 |                       |                    |   |                             |      |  |  |  |
| 1. | Recrutement du cabinet d'experts 'assistant technique de la DA)  |   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Contrat signé       | • DA<br>• CC-PEPAM | -   | 6 661 331                   |      |  |  |  |
| 2. | Etude pour la réduction du coût des ouvrages d'assainissement  | Les conditions pour la réduction du coût des ouvrages sont définies                       |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Rapports de l'étude | • DA<br>• CC-PEPAM | -   | 40 000                      |      |  |  |  |
| 3. | Etude pour la conception d'un produit d'assainissement attractif centré autour des ouvrages d'assainissement | Un (des) produit(s) attractif(s) est (sont) conçu(s) autour des ouvrages d'assainissement |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Rapports de l'étude | • DA<br>• CC-PEPAM | -   | 40 000                      |      |  |  |  |
| 4. | Mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de la DA et des entreprises privées                 | Les capacités des acteurs du secteur privé sont renforcées                                |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |                                     |                           |                          |                     |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Rapport d'activités | • DA<br>• CC-PEPAM | • Collectivités locales, PTF, entreprises privées, ONGs | Pris en compte dans le PNRC |      |  |  |  |

\* Même étude que dans le Plan d'Action pour l'établissement des conditions cadres



#### 4.5. Plan d'Action Prioritaire de mise en œuvre de la SNAR

Le plan d'action Prioritaire de mise en œuvre de la SNAR (PAP SNAR) est bâti autour de deux principaux axes : (i) la réalisation des études prévues par le PA SNAR et (ii) la gestion de la transition entre l'approche "projet" et l'approche "marché" sur une période de trois ans, dans le cadre de projets pilotes. Certaines interventions en cours dans le sous-secteur de l'assainissement rural (PSEA, PASEPAR, PEPAM UE, etc.) constituent de réelles opportunités pour un début d'application des principes et du business model du PA SNAR. Cela permettra de corriger au fur et à mesure pour disposer, à la fin de la transition de trois ans, d'un modèle éprouvé à la fois sur le plan théorique (diverses études) et sur le plan pratique (projets pilotes).

L'ensemble des études seront réalisées au cours de la première semestre du PA SNAR.

La transition démarre dès la première année de mise en œuvre du Plan d'Action. Dans la mesure où le PA SNAR constitue une nouveauté pour l'ensemble des acteurs du sous-secteur, il est nécessaire, pour assurer une transition douce et réussie, d'une part de l'étendre sur une durée de trois ans.

Par ailleurs, l'Assistant Technique (cabinet d'experts) et l'entreprise agrégateur seront recrutés dès le début de la mise en œuvre du Plan d'action.

L'Assistant Technique va assurer six fonctions principales pour le compte de la Direction de l'Assainissement :

- l'assistance technique pour le recrutement et le suivi de l'exécution des contrats des entreprises de communication, de distribution et de communication ;
- l'assistance technique pour l'approbation des options technologiques d'assainissement ;
- la formation théorique et pratique du personnel des entreprises de construction pour la réalisation des ouvrages ;
- le contrôle de l'animation du marché ;
- le contrôle de la mise en place du mécanisme de financement du marché ;
- le contrôle des achats effectués par l'entrepreneur agrégateur.

En outre, l'assistant technique appuiera la Direction de l'Assainissement et la CC-PEPAM sur divers aspects dont notamment la stratégie globale du modèle d'affaires, l'organisation et la coordination de l'Ecosystème, le suivi technique, la validation et suivi global du PNMAR, la gestion dynamique des partenariats privés, publics et locaux/communautaires, la viabilité du mécanisme de financement, le rapportage sur le modèle d'affaires, le marketing et les partenariats et le plaidoyer au niveau des collectivités locales.

L'Entrepreneur agrégateur est un groupement entre entrepreneur de construction, entrepreneur de distribution et entrepreneur de communication. Elle est chargée de la communication du PA SNAR et de la distribution marchande du pack inclusif.

Le tableau suivant présente le **Plan d'Action Prioritaire** de mise en œuvre de la SNAR dont le budget global s'élève à la somme de **28,3 milliard de francs CFA sur trois ans**.

Tableau 10. Plan d'Action Prioritaire pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'assainissement rural  
2016-2018

| N°                         | Activité  | Echéance |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | Responsable de l'activité                | Autres acteurs impliqués  | Budget (x1000 FCFA)            |
|----------------------------|---|----------|---|---|---|------|---|---|---|------|---|---|---|--|---|--------------------------------|
|                            |   | 2016     |   |   |   | 2017 |   |   |   | 2018 |   |   |   |  |   |                                |
|                            |   | 1        | 2 | 3 | 4 | 1    | 2 | 3 | 4 | 1    | 2 | 3 | 4 |  |   |                                |
| 1.                         | Etude législative, institutionnelle et d'élaboration du PNRC  |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • DA / CC-PEPAM                          | -   | 40 000                         |
| 2.                         | Etude pour l'élaboration du PNMAR   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • DA / CC-PEPAM                          | -   | 40 000                         |
| 3.                         | Etude sur le mécanisme de financement du PA SNAR  |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • DA / CC-PEPAM                          | -   | 50 000                         |
| 4.                         | Etude pour la réduction du coût des ouvrages d'assainissement   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • DA / CC-PEPAM                          | -   | 40 000                         |
| 5.                         | Etude pour la conception d'un produit d'assainissement attractif centré autour des ouvrages d'assainissement                                |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | •  | -   | 40 000                         |
| 6.                         | Recrutement d'un Assistant Technique (cabinet d'experts)  |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • DA / CC-PEPAM<br>• Assistant technique | -   | 1 464 029                      |
| 7.                         | Mise en œuvre, via des projets pilotes, du business model du PA SNAR (communication, distribution du pack inclusif, mise en œuvre du PNMAR) |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Entrepreneur agrégateur                | • DA / Assistant techn.<br>• Programmes d'assainissement rural en cours d'exécution | 22 540 420                     |
| 8.                         | Réalisation d'édicules  |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • DA/Assistant techn.                    | • ACMU, PNB, Opérateurs téléphonie, ...   | 2 400 000                      |
| 9.                         | Renforcement des capacités des acteurs institutionnels, des ONGs et du secteur privé sur l'approche "marché" dans l'assainissement rural    |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | • Assistant technique                    | • ONGs<br>• Collectivités locales<br>• Entreprises privées                          | 1 647 032                      |
| 10.                        | Insertion de l'éducation à l'Hygiène et à l'assainissement dans le curriculum scolaire à l'école primaire                                   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   | •  | • Ministère en charge de l'Education  | Inclus dans le budget du PNMAR |
| <b>TOTAL (x 1000 FCFA)</b> |   |          |   |   |   |      |   |   |   |      |   |   |   |  | <b>28261481</b>   |                                |

## Conclusion

Le Plan d'Action de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural est fondé sur le principe de base de cette stratégie qui transfère la responsabilité de la réalisation de l'ouvrage d'assainissement de l'Etat vers le ménage. Autrement dit, il s'agit de passer de l'approche "projet" vers l'approche "marché".

Le PA SNAR constitue la feuille de route qui dégage les grandes orientations et les activités nécessaires à la mise en œuvre réussie de la SNAR.

Les orientations majeures de la PA SNAR sont au nombre onze :

1. la mise à jours des textes législatifs et des outils administratifs relatifs à l'assainissement rural (code de l'assainissement, loi SPEPA, lettre de politique sectorielle, manuel de l'assainissement rural) ;
2. la répartition claire des responsabilités des acteurs institutionnels (DA, CC-PEPAM, CL) incluant l'évolution éventuelle du statut de la DA ;
3. une bonne connaissance du marché de l'assainissement rural ;
4. l'élaboration et la mise en œuvre d'un Programme National de Marketing de l'Assainissement Rural, avec des ressources financières exclusivement nationales pour un déroulement annuel continu des actions ;
5. l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs (Administration, CL, entreprises privées, ONGs, etc.) ;
6. et le recrutement d'un Assistant Technique dont le rôle est d'accompagner la Direction de l'Assainissement et la CC-PEPAM dans la mise en œuvre du PA SNAR.
7. le recrutement d'un entrepreneur agrégateur chargé entre autres de la communication du PA SNAR et de la distribution marchande du pack inclusif (toilette et services connexes) ;
8. l'insertion de l'éducation à l'Hygiène et à l'assainissement à l'école primaire ,
9. la promotion du "social business", une démarche de réconciliation des approches "projet" et "marché" qui, au lieu de seulement subventionner directement le ménage, propose une baisse de la subvention du ménage pour une subvention **indirecte et durable au secteur privé** via le **renforcement des capacités des acteurs de l'Offre**. Le "social business" prend en compte les plus pauvres tout en réduisant la contribution de l'Etat à travers la contribution du ménage et du secteur privé.;
10. un business model multi-acteurs innovant faisant intervenir l'Etat, le ménage, le secteur privé (IMF, opérateurs de forage opérateurs télécom, CDM, Exécutants), les Organisations Communautaires de base (CSV, tontines), les assurances maladie et agricole, le Programme Nationale Biogaz ;
11. la définition d'une phase prioritaire de trois ans pour les apprentissages et réglages nécessaires à la mise en œuvre de l'approche nouvelle que constitue la SNAR et les orientations du Plan d'Action.



Sur la base de ces orientations, le PA SNAR prévoit la réalisation de **273 000 ouvrages d'assainissement individuels et 2000 édicules publics** au cours des dix années de sa mise en œuvre selon la répartition suivante :

- phase prioritaire : 60 000 ouvrages améliorés,
- phase transitoire : 75 000 ouvrages améliorés,
- phase transformation : 138 000 ouvrages améliorés.

Il sera également réalisé **2 000 édicules publics** dans le cadre de l'assainissement communautaire.

Le coût de ce **Plan d'Action Décennal** est estimé à la somme de **169 milliards de francs CFA**.

Le financement du coût-programme des ouvrages d'assainissement individuel sera assuré par l'Etat, le secteur privé et le ménage. Dans ce schéma, la contribution de l'Etat dans le financement du coût-programme baisse de -21% à partir de 2019 et de -28% à partir de 2022, comparativement à sa contribution dans l'approche "projet".

Le coût du **Plan d'Action Prioritaire** correspond à 26% du coût du Plan d'Action Décennal, soit un montant de **28,3 milliards de FCFA**.

-----"

# **ANNEXES**

---

---

- **ANNEXE 1. Guide d'entretien avec les institutions étatiques**
- **ANNEXE 2. Guide d'entretien avec les collectivités locales**
- **ANNEXE 3. Guide d'entretien avec les PTFs**
- **ANNEXE 4. Guide d'entretien avec les IMFs**
- **ANNEXE 5. Guide d'entretien avec les opérateurs telecom**
- **ANNEXE 6. Guide d'entretien avec les opérateurs privés**
- **ANNEXE 7. Guide d'entretien avec les ONGs**
- **ANNEXE 8. Liste des personnes rencontrées**

## ANNEXE 1

### GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INSTITUTIONS ÉTATIQUES

|                            |   |       |
|----------------------------|---|-------|
| Institution                | : | ..... |
| Date                       | : | ..... |
| Prénom et nom du répondant | : | ..... |
| Fonction du répondant      | : | ..... |
| Contact du répondant       | : | ..... |

#### **Cadre législatif et institutionnel du secteur de l'assainissement rural**

1. Cadre institutionnel : contraintes et améliorations à apporter, gouvernance
2. Cadre législatif : contraintes et améliorations à apporter,

#### **Appréciation des programmes d'assainissement rural**

3. Quelle appréciation faites-vous des programmes d'assainissement rural : forces, faiblesses (modalités de mise en œuvre, capacité des acteurs, financements, etc.)

#### **Appréciation du marché de l'assainissement rural**

4. Comment appréciez-vous le marché actuel de l'assainissement rural : demande, offre, financement, régulation, etc. ?
5. Comment appréciez-vous la place occupée par le secteur privé dans le marché de l'assainissement rural ?
6. Pensez-vous que les entreprises ont les capacités pour faire le business de l'assainissement rural ?
7. Quelles entreprises modèles pour promouvoir l'accès à des services durables d'assainissement rural ?

#### **Perspectives pour la promotion du marché de l'assainissement rural**

8. Quels sont les aspects importants à revoir pour l'amélioration du secteur de l'assainissement rural : rôle des différents acteurs (Etat CL, PTF, secteur privé, ménage), création de la demande, financement, ... ?

## ANNEXE 2

### GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

|                            |   |       |
|----------------------------|---|-------|
| Institution                | : | ..... |
| Date                       | : | ..... |
| Prénom et nom du répondant | : | ..... |
| Fonction du répondant      | : | ..... |
| Contact du répondant       | : | ..... |

#### **Cadre législatif et institutionnel du secteur de l'assainissement rural**

1. Cadre institutionnel : contraintes et améliorations à apporter, gouvernance
2. Cadre législatif : contraintes et améliorations à apporter,

#### **Appréciation des programmes d'assainissement rural**

3. Appréciation de la situation dans la collectivité locale : quels sont les types d'ouvrages d'assainissement ? La défécation à l'air libre est-elle pratiquée ? Que faut-il selon vous pour réduire voire éliminer la défécation à l'air libre ?
4. Expérience en assainissement rural : avez-vous participé à l'exécution d'un projet d'assainissement dans votre collectivité locale ? Si oui, quelle appréciation en faites-vous ?
5. Quelle appréciation faites-vous des programmes d'assainissement rural : forces, faiblesses (modalités de mise en œuvre, capacité des acteurs, financements, etc.)

#### **Appréciation du marché de l'assainissement rural**

6. Comment appréciez-vous le marché actuel de l'assainissement rural : demande, offre, financement, régulation, etc. ?
7. Comment appréciez-vous la place occupée par le secteur privé dans le marché de l'assainissement rural ?
8. Pensez-vous que les entreprises ont les capacités pour faire le business de l'assainissement rural ?
9. Quelles entreprises modèles pour promouvoir l'accès à des services durables d'assainissement rural ?

#### **Perspectives pour la promotion du marché de l'assainissement rural**

10. Quels sont les aspects importants à revoir pour l'amélioration du secteur de l'assainissement rural : rôle des différents acteurs (Etat, CL, PTF, secteur privé, ménage), création de la demande, financement, ... ?
11. Quelle est la capacité de la collectivité locale à soutenir le secteur de l'assainissement ? Besoins en renforcement de capacités des collectivités locales
12. Comment comptez-vous prendre le relais si l'assainissement est réellement transféré aux collectivités locales ?
13. Compétences : Quels doivent être les rôles et responsabilités des collectivités locales dans le développement de l'assainissement rural ?
14. Les collectivités locales sont-elles outillées pour la mise en œuvre des projets d'assainissement ?

## ANNEXE 3

### GUIDE D'ENTRETIEN

### AVEC LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

|                            |        |
|----------------------------|--------|
| PTF                        | :..... |
| Date                       | :..... |
| Prénom et nom du répondant | :..... |
| Fonction du répondant      | :..... |
| Contact du répondant       | :..... |

#### **Cadre législatif et institutionnel du secteur de l'assainissement rural**

1. Cadre institutionnel : contraintes et améliorations à apporter, gouvernance
2. Cadre législatif : contraintes et améliorations à apporter,

#### **Appréciation des programmes d'assainissement rural**

3. Quelle appréciation faites-vous des programmes d'assainissement rural : forces, faiblesses (modalités de mise en œuvre, capacité des acteurs, financements, etc.)

#### **Appréciation du marché de l'assainissement rural**

4. Comment appréciez-vous le marché actuel de l'assainissement rural : demande, offre, financement, régulation, etc. ?
5. Comment appréciez-vous la place occupée par le secteur privé dans le marché de l'assainissement rural ?
6. Pensez-vous que les entreprises ont les capacités pour faire le business de l'assainissement rural ?

#### **Perspectives pour la promotion du marché de l'assainissement rural**

7. Quels sont les aspects importants à revoir pour l'amélioration du secteur de l'assainissement rural : rôle des différents acteurs (Etat, CL, PTF, secteur privé, ménage), création de la demande, financement, ... ?
8. Votre institution a-t-elle défini les grandes orientations de son intervention dans l'assainissement rural pour les années à venir ? Si oui, quelles sont ces orientations et quelle place y occupe le secteur privé ?
9. La SNAR : quels sont les points importants de la stratégie selon vous ? quelles doivent être les actions prioritaires du plan d'actions ?

## ANNEXE 4

### GUIDE D'ENTRETIEN AVEC INSTITUTIONS DE MICRO-FINANCE

|                            |   |       |
|----------------------------|---|-------|
| IMF                        | : | ..... |
| Date                       | : | ..... |
| Prénom et nom du répondant | : | ..... |
| Fonction du répondant      | : | ..... |
| Contact du répondant       | : | ..... |

#### **Présentation de l'institution financière**

1. Domaine d'intervention de l'institution financière
2. Nature des services proposés par l'institution financière
3. Caractéristiques de la clientèle et étendue géographique couverte par l'institution financière
4. Place occupée par les opérateurs économiques et privés dans la clientèle de l'institution financière
5. Place des entreprises privées de l'assainissement dans la clientèle de l'institution financière

#### **Modalités/conditions d'accès au crédit pour les entreprises privées du secteur de l'assainissement**

6. Modes/conditions d'accès au crédit proposés aux entreprises privées du secteur de l'assainissement (garanties à produire, taux appliqué, ...)
7. Forces et faiblesses des dossiers d'accès au crédit proposés par les opérateurs privés

#### **Expériences de financement des opérateurs privés du secteur de l'assainissement**

8. Avez-vous une expérience de financement d'une entreprise privée qui évolue dans le secteur de l'assainissement
9. Si oui, l'expérience a-t-elle été concluante ? Expliquez la(les) raison(s)
10. Contraintes et opportunités dans le financement des opérateurs privés

#### **Viabilité du financement du marché de l'assainissement et volonté à l'accompagner**

11. Comment appréciez-vous la rentabilité du financement des opérateurs de l'assainissement
12. A votre avis, ces types d'opérateurs sont-ils de bons clients pour votre business ? Pourquoi ?
13. Pensez-vous que le secteur de l'assainissement soit un secteur viable et rentable qui mérite d'être accompagné par votre structure ? Pourquoi ?
14. Forces, faiblesses, opportunités et contraintes du secteur de l'assainissement pour les institutions financières ?
15. Qu'est ce qui devrait changer dans le marché de l'assainissement pour mieux vous engager dans l'accompagnement et le financement des opérateurs ?

## ANNEXE 5

### GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES OPERATEURS TELECOM

|                                |   |       |
|--------------------------------|---|-------|
| Date                           | : | ..... |
| Entreprise                     | : | ..... |
| Adresse de l'opérateur télécom | : | ..... |
| Prénom et nom du répondant     | : | ..... |
| Fonction du répondant          | : | ..... |
| Contact du répondant           | : | ..... |

1. Domaine d'activité de l'opérateur telecom
2. Etendue de la zone d'intervention de l'opérateur telecom
3. Connaissez-vous la problématique de l'assainissement (rural et/ou urbain) au Sénégal ?
4. Est-il envisageable pour votre entreprise de proposer un produit telecom fondé sur l'assainissement ? Si oui, sous quelles conditions ? Si non, pourquoi ?
5. Est-il envisageable pour votre entreprise d'intégrer l'assainissement dans ses activités de mécénat ? Si oui, sous quelles conditions ? Si non, pourquoi ?

## ANNEXE 6

### GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES AUTRES OPERATEURS PRIVES

Date : .....

Entreprise : .....

Adresse de l'opérateur privé : .....

Prénom et nom du répondant : .....

Fonction du répondant : .....

Contact du répondant : .....

#### **Présentation de l'opérateur privé**

1. Domaine d'activité de l'opérateur privé
2. Expérience(s) dans le domaine de l'assainissement ?

#### **Financement de la structure et des activités menées**

3. Source de financement de vos activités dans le domaine de l'assainissement : types, opportunités et contraintes / Forces et faiblesses
4. Points de vue sur vos capacités de financement du business de l'assainissement : opportunités et contraintes
5. Dispositions et volonté à recourir aux institutions financières pour financer votre business de l'assainissement

#### **Production des services et produits d'assainissement**

6. Capacités d'intervention : ressources humaines, matériels/équipements, besoins en renforcement de capacités
7. Fournisseurs des matières premières (modes d'acquisition)
8. Contraintes techniques en matière de fournitures de services d'assainissement

#### **Commercialisation des produits d'assainissement**

9. Types de produits commercialisés
10. Types de livraison des produits
11. Place des intermédiaires dans la commercialisation et impact sur les prix de vente pratiqués
12. Adéquation des types de services proposés avec les capacités financières des ménages
13. Modalités de paiement pratiqués et proposés à vos clients



14. Forces, faiblesses, opportunités et contraintes de l'activité de commercialisation de produits d'assainissement

**Visions relatives à la rentabilité de votre business de l'assainissement dans le département/région**

15. Vision du marché de l'assainissement et les capacités des communautés à être des clients potentiels.
16. Qu'est ce qui empêche les communautés d'être des clients investisseurs et consommateurs des services d'assainissement ?
17. Opportunités et défaillances du marché de l'assainissement empêchant la rentabilité de votre business ?
18. Quels changements sont nécessaires pour améliorer le potentiel du marché de l'assainissement ?

**Améliorations du business de l'assainissement**

19. Quels déterminants sociaux et sociologiques ne militent pas en faveur du développement du marché de l'assainissement dans la zone ?
20. Principaux challenges /défis pour améliorer votre business dans le secteur de l'assainissement ?
21. Comment comptez-vous faire face à ces défis ?
22. Plan ou projet pour améliorer votre business dans le secteur de l'assainissement ?

## ANNEXE 7

### GUIDE D'ENTRETIEN

### AVEC LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

---

|                            |   |       |
|----------------------------|---|-------|
| ONG                        | : | ..... |
| Date                       | : | ..... |
| Prénom et nom du répondant | : | ..... |
| Fonction du répondant      | : | ..... |
| Contact du répondant       | : | ..... |

#### **Cadre législatif et institutionnel du secteur de l'assainissement rural**

1. Cadre institutionnel : contraintes et améliorations à apporter, gouvernance
2. Cadre législatif : contraintes et améliorations à apporter,

#### **Appréciation des programmes d'assainissement rural**

3. Expérience en assainissement rural : avez-vous participé à l'exécution d'un projet d'assainissement au Sénégal ? Si oui, quelle appréciation en faites vous ?
4. Quelle appréciation faites-vous des programmes d'assainissement rural : forces, faiblesses (modalités de mise en œuvre, capacité des acteurs, financements, etc.)

#### **Appréciation du secteur de l'assainissement rural**

5. Comment appréciez-vous le marché actuel de l'assainissement rural : demande, offre, financement, régulation, etc. ?
6. Comment appréciez-vous la place occupée par les ONGs dans le secteur de l'assainissement rural ?
7. Capacités d'intervention des ONGs: ressources humaines, matériels/équipements, besoins en renforcement de capacités
8. Comment appréciez-vous la place occupée par le secteur privé dans le marché de l'assainissement rural ?
9. Pensez-vous que les entreprises privées ont les capacités pour faire le business de l'assainissement rural ?

#### **Perspectives pour la promotion du marché de l'assainissement rural**

10. Quels sont les aspects importants à revoir pour l'amélioration du secteur de l'assainissement rural : rôle des différents acteurs (Etat, CL, PTF, secteur privé, ménage), création de la demande, financement, ... ?
11. Votre ONG a-t-elle défini les grandes orientations de son intervention dans l'assainissement rural pour les années à venir ? Si oui, quelles sont ces orientations et quelle place y occupe le secteur privé ?
12. La SNAR : quels sont les points importants de la stratégie selon vous ? quelles doivent être les actions prioritaires du plan d'actions ?

## ANNEXE 8

### LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

| N° | Prénom(s) et Nom        | Institution / Structure                   | Fonction  |
|----|-------------------------|---|---|
| 1  | M. Arouna TRAORE        | Direction de l'Assainissement             | Directeur   |
| 2  | M. Amadou DIALLO        | CC-PEPAM                                  | Coordonnateur   |
| 3  | Mme Apolline BANCOLE    | Direction de l'Assainissement             | Chargée de programme  |
| 4  | M. Babacar NDIAYE       | CC-PEPAM                                  | Chargé d'opérations   |
| 5  | M. Malick SEMBENE       | DCMS                                      | Chef de Division  |
| 6  | M. Ousseynou KA         | DCMS                                      | Coordinateur du Bureau Environnement, Eau Hygiène, Assainissement |
| 7  | M. Baldé                | Service National d'Hygiène                | Ingénieur Sanitaire   |
| 8  | M. Beydi DIOP           | Service National d'Hygiène                | Ingénieur Sanitaire   |
| 9  | M. Samba Cor SAR        | Ministère de la Santé                     | Chef de la Division Recherche                                     |
| 10 | M. Ale LO               | Conseil Départemental de Tivaouane        | 1 <sup>er</sup> Vice Président                                    |
| 11 | M. Mouhamed Habib NIASS | Association des Maires du Sénégal         |   |
| 12 | Alassane SOW            | Programme National de Développement Local | Responsable des opérations  |
| 13 | M. KazushiyoKUSUDA      | JICA                                      | Chef de projet  |
| 14 | M. Adama MBAYE          | WSP                                       | Spécialiste Principal en Eau et assainissement                    |
| 15 | Mme Agathe Sector       | USAID                                     | Environment team lead   |
| 16 | M. Abdoulaye BOLI       | USAID                                     | Spécialiste Eau et Assainissement                                 |
| 17 | Mme Corine NIOX         | CTB                                       | Chargée de programmes   |
| 18 | M. Racine KANE          | UNICEF                                    | WASH Specialist   |
| 19 | Mme Viviane TEPA        | EAA                                       | Représentante Résidente   |
| 20 | Mme Aminata TANDIANG    | AGETIP (IDA-PEPAM)                        | Chef de mission   |
| 21 | M. Serigne Momar Kane   | ADEMAS                                    | Directeur Recherche et S&E  |
| 22 | M. GeovaniDUSABE        | ADEMAS                                    | Chargé de programmes  |
| 23 | M. Serigne TOURE        | EDE                                       | Directeur technique   |
| 24 | M. El H. Birane DIOP    | BNDE                                      | Chargé d'études et de clientèle institutionnelle                  |
| 25 | M. Abdoulaye DIASSE     | FONGIP                                    | Directeur stratégies d'investissement et partenariats             |
| 26 | M.LouisNDONG            | Tigo                                      | Responsable RSE   |